

Décision

DRH/PRC n° 17/115



Décision fixant au titre de l'année 2017, la composition du jury du concours externe pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie de 1^{ère} classe

Le président-directeur général de Météo-France,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-1139 du 21 septembre 2011 portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs de la météorologie ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours externe pour l'accès au grade de technicien supérieur de la météorologie de 1^{ère} classe ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu la décision du 12 janvier 2017, autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie de 1^{ère} classe ;

DÉCIDE :

Article unique

Le jury du concours externe pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie de 1^{ère} classe au titre de l'année 2017, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Président :

M. Philippe BOUGEAULT, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle (CNRM).

Vice-président :

M. Claude LEGLANTIER, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie (D2I/DF).

Membres de jury :

Mme Nathalie CERISIER, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie (DirOP) ;
M. Denis THEVENIN, chef d'unité technique (DIRCE) ;
M. Bruno ROBERT, professeur certifié en génie électronique.

Examineurs :

Epreuve n° 1 commune :

Mme Sandrine RAMES, professeure certifiée en lettres modernes.

Epreuve n° 2, spécialité « exploitation » :

M. Jacques DELFAUD, professeur agrégé en mathématiques ;

Mme Marie-Loï HULLIN, professeure certifiée en physique et chimie.

Epreuve n° 2, spécialité « instruments et installation » :

M. Vincent CAUBERE, professeur certifié en mathématiques ;

M. Bruno ROBERT, professeur certifié en génie électronique.

Fait à Toulouse, le 22 février 2017.

Pour le Président-directeur général et par délégation,
Pour la Directrice des Ressources Humaines empêchée,
L'adjoint à la Directrice des Ressources Humaines



Pierre ROUX